NOTE

SUR LES CRUSTACÉS

DES TERRAINS JURASSIQUES SUPÉRIEURS DU BOULONNAIS

Par M. H.-E. SAUVAGE.

Dans ses Notes sur les Crustacés jurassiques du bassin du Jura, Etallon a décrit et figuré, sous le nom d'Eryma Babeaui, une espèce trouvée dans les marnes bleues kimméridgiennes de Boulogne-sur-Mer (1); en 1862, Oppell (2) a mentionné la même espèce, d'après la description d'Etallon.

M. Henry Woodward (3), en 1875, a fait connaître, sous le nom de *Mesochirus Peytoni*, un autre Macroure provenant des marnes à *Lingula ovalis* de la partie supérieure de l'étage virgulien de Boulogne.

Ces deux espèces sont, à notre connaissance, les seules qui aient été signalées dans le Jurassique supérieur du Boulonnais. On y a trouvé cependant d'autres espèces; de plus l'Eryma Babeaui, espèce assez abondante dans certaines parties du Kimméridgien, est connu par des exemplaires beaucoup plus complets que celui qui a été figuré par Etallon. Faire connaître ces espèces est le but de la

⁽¹⁾ Loc. cit., p. 41, pl. VIII, fig. 1.

⁽²⁾ Palæontologische Mitthelungen.

⁽³⁾ On some new Macricrous Crustacea from the Kimmeridge clay of the sub. Wealden Boring, Sussey, and from Boulogne-sur-Mer (Q. J. G. S. t. XXXII, p. 49, pl. VI, fig. 37).

présente notice. Les exemplaires que nous avons pu étudier sont conservés au Musée de Boulogne, où ils ont été donnés par MM. Dutertre Delporte, E. Rigaux, E. Sauvage, Leblanc et A. Lefebvre; nous avons eu en communication les Crustacés faisant partie des collections de MM. A. Bétencourt et Beaugrand.

Les espèces décrites sont les suivantes :

BRACHYURES.

Orthomalus araricus, Et. Séquanien supérieur; couches à Pygurus jurensis. Orthomalus morinicus, n. sp. Portlandien moyen; couches à Ostrea expansa.

MACROURES.

Mecochirus Peytoni, Wood. Kimméridgien supérieur; couches à Lingula ovalis.

Enoploclythia Edwardsi, n. sp. Kimméridgien moyen; couches à Ammonites caletanus; Kimméridgien supérieur, niveau du Pygaster macrocyphus.

Eryma Leblanci, n. sp. Kimméridgien supérieur; couches à Am. pseudomutabilis.

Eryma Dutertrei, n. sp. Portlandien moyen; niveau à phosphates.

Eryma Beaugrandi, n. sp. Kimméridgien moyen; couches à Am. caletanus.

Eryma boloniensis, n. sp. Kimméridgien moyen; couches à Am. caletanus.

Eryma Babeaui, Et. Kimméridgien moyen; couches à Am. caletanus.

Eryma pseudo-Babeaui, Dolf. Kmiméridgien moyen; couches à Trigonia Rigauxiana.

BRACHYURES.

Orthomalus araricus, Et. (1). (Pl. IV, fig. 13).

On trouve assez fréquemment dans les sables et grès de Questrècques et de Wirwigne, couches à Pygurus jurensis, Pygaster umbrella (Astartien), des pinces qui indiquent, à ce niveau, la présence d'une espèce que nous ne pouvons séparer de celle qu'Etallon a décrite comme provenant du Pholadomyen supérieur (Chailles) de Percey.

La pince est longue de 23 millimètres, large de 19, épaisse de 9. La face externe est fortement bombée; la face interne est à peine bombée, excepté dans la partie qui correspond au pouce; le bord qui correspond à l'index est

⁽¹⁾ Loc. cit., p. 15, pl. II, fig. 5.

mousse, arrondi, celui qui répond au pouce est tranchant, oblique, à double courbure. L'index est court, recourbé légèrement vers le pouce; de même que le bord du poignet, il est épais, arrondi; son bord interne est de même arrondi et porte quelques grosses dentelures. La surface d'articulation du pouce est très large et par suite du peu de développement de l'index, occupe une grande partie du bord supérieur de la main. La surface d'articulation pour l'avant-bras est assez développée.

La face externe de la main est armée, dans toute la partie qui correspond au poignet et vers le bord externe, de tubercules assez gros, irrégulièrement disposés, entremêlés de tubercules plus petits; vers le bord externe, les tubercules s'unissent entre eux de manière à former des rides, sur lesquelles se détachent ces tubercules; vers la surface d'articulation du pouce, sur le bord externe du poignet et de l'index, sont des tubercules nombreux, disposés sans ordre, bien plus petits que ceux qui se trouvent sur les autres parties du poignet; l'index est orné de ces petits tubercules, qui se continuent sur la face interne, le long de la surface d'articulation du pouce, devenant plus gros vers le bord externe; sur le reste de la face interne, on voit des rides irrégulières, irrégulièrement disposées, portant de fins tubercules, peu nombreux.

Dans sa description de l'Orthomalus araricus, Etallon note que « le bord correspondant au doigt libre est arrondi, l'opposant étant tranchant et à double courbure oblique »; il y a là, sans doute, une erreur typographique, car c'est l'inverse qui se voit.

Orthomalus morinicus, n. sp. (Pl. IV, fig. 14).

Dutertre-Delporte a trouvé à la Tour Crouy, dans les marnes portlandiennes à Ostrea expansa (niveau du Portland sand) la main d'un Crustacé Brachyure que l'on peut rapporter au genre Orthomalus, tel que ce genre a été établi par Etallon.

La main est peu épaisse, à bords minces et presque

tranchants, surtout le bord interne; le pouce est court, robuste, à bord épais, très arqué; l'index est large, épais, à bord fortement concave à son union avec le poignet. La face supérieure de la main et de l'index est ornée de granules fins et inégalement distribués; des granules plus forts se voient près du bord supérieur et externe du pouce; quelques granules assez forts ornent la face supérieure de la main et des doigts; ces granules sont moins nombreux que ceux de la face supérieure.

Longueur de la pince 19 millimètres; largeur 14; épaisseur de la main 6; largeur du pouce 6,5; épaisseur du pouce 6.

Cette espèce diffère de Orthomalus macrochirus, du Kimméridgien inférieur du Jura, par la largeur du pouce, qui est plus épais, plus trapu; de O. portlandicus par la pince plus courte, plus trapue, par les granulations plus fortes et plus espacées.

L'Orthomalus morinicus appartient à la première section établie par Etallon « forme plane, peu épaisse. »

MACROURES.

Mecochirus Peytoni, Woodward.

Le genre Mecochirus est, jusqu'à présent, exclusivement jurassique; il commence dans le Lias inférieur de Tübingue par M. olifex, Quenstedt, se retrouve dans le Callovien du Wurtemberg et de Normandie par le M. socialis, Meyer, et par le Mecochirus (Ammonicolax), Pearcei, de Chippenhan; quatre espèces ont été recueillies dans les schistes lithographiques de la Bavière, savoir: M. longimanus, Schl.; M. Bajeri, Germ.; M. brevimanus, Munst., M. dubius, Münst. Le M. Peytoni, Wood, est des couches à Lingules de Boulogne, à la base des schistes à Ammonites pseudomutatilis, kimméridgien supérieur.

Le Mecochirus Peytoni n'ayant pas été retrouvé à Boulogne, nous ne pouvons que transcrire la description qui en a été donnée par M. Woodward.

« Ainsi que pour les autres espèces de ce genre remarquable, les membres antérieurs du M. Peytoni sont de même longueur que le corps tout entier; ils mesurent

75 millimètres sur lesquels 18 pour le doigt, 30 pour le prosopode, 5 pour le carpe, 18 pour le mesos, 4 pour l'ischion et le basilaire. La surface de ce membre est très finement ponctuée.

- « La carapace, qui est finement granuleuse, mesure 30 millimètres depuis le rostre jusqu'à son extrémité postérieure et 14 millimètres de large, depuis la ligne dorsale médiane jusqu'au bord inférieur de la région branchiale. Le rostre est légèrement proéminent.
- « Les antennes, qui ne sont pas très bien conservées, sont longues et minces. Les segments abdominaux ont 45 millimètres de long et environ 10 millimètres de large; leur bord épiméral est falciforme; ils ont chacun 6 millimètres de long et le segment caudal environ 9 millimètres.
- « Les petits pieds ne sont pas très distincts, mais ils ont 25 millimètres de long.
- « Par sa taille, cette espèce est intermédiaire entre Mecochirus socialis, Mayer sp. et Mecochirus Pearci, M'Coy, ayant environ 130 millimètres de long, tandis que la première de ces espèces a 60 millimètres de longueur totale, c'est-à-dire moins que la moitié de la taille de M. Peytoni; la dernière espèce, qui atteint 170 millimètres, est robuste en proportion. »

M. Woodward est disposé à rapporter au M. Peytoni des fragments de Crustacés provenant d'un sondage dans le Sussex.

Enoploclythia Edwardsi, n. sp. (Pl. III, fig. 1 à 4).

M'Coy a établi un genre Enoploclythia « pour des formes voisines des Eryma, qui posséderaient même de celles-ci la quatrième patte, mais dont le rostre serait plus développé, denté latéralement, et dont la carapace serait garnie de tubercules fortement accentués. Les espèces placées dans ce genre appartiennent au terrain crétacé; cependant les schistes de Bavière renferment des formes analogues (Münster, Beitr. pl. 8, fig. 1, 2, 6, 7, pl. 10, fig. 1). Les premières établissent le passage aux Eryma. D'un autre côté, M. Quenstedt, pour une forme qui nous paraît identique, a créé le genre Pustulina, en même temps qu'il l'a décrite très incomplètement. Il doit être provisoirement réuni à celui-ci (1). »

(4 Étallon, op. cit., p. 32.

Une espèce voisine du Pustulina suevica, Quenst. se trouve à Boulogne, tant dans les couches à Ammonites caletanus que dans les couches à Pygaster macrocyphus.

Nous avons sous les yeux la plus grande partie d'un Crustacé dont les caractères sont bien ceux des Enoploclythia, en particulier de l'Enoploclythia Perroni, Etallon, du terrain oxfordien supérieur du Jura (1); d'un autre côté, bien que l'espèce de Quenstedt soit imparfaitement décrite et que la figure laisse beaucoup à désirer, il n'est pas douteux que l'espèce trouvée à Boulogne ne soit voisine de celle d'Allemagne; le genre Pustulina doit, dès lors, être réuni au genre Enoploclythia.

L'exemplaire que nous figurons sous le n° 2 de la planche III appartient au Musée de Boulogne et a été recueilli par M. A. Lesebvre. L'espèce est robuste, d'assez grande taille, ayant dû avoir environ 150 millimètres de long. Le céphalothorax est assez fortement bombé latéralement, peu large en avant, partagé latéralement par deux sillons prosonds, le postérieur bien plus large que l'autre; ces deux sillons sont reliés entre eux vers leur origine par un sillon à double courbure très prononcée; le sillon sus-brachial, qui décrit une courbure très marquée, se prolonge assez fortement en arrière. Le rostre est inconnu, mais il devrait être robuste, à en juger par la carène qui le supporte.

Le céphalothorax est fortement sculpté. La partie située en arrière du sillon sus-brachial est ornée de pustules arrondies, assez grosses, rapprochées, assez régulièrement disposées en quinconce; ces pustules sont un peu plus fortes sur la saillie qui limite en arrière le sillon sus-brachial. Les tubercules deviennent beaucoup plus gros et moins nombreux en avant de ce sillon, surtout vers le bord supérieur des épines

Les pattes de la première paire sont très robustes. Le bras

⁽¹⁾ Loc. cit., p. 33, pl. IX, fig. 1.

est presque aussi long que le poignet, large dans sa partie antérieure, à peine rétrécie dans sa partie postérieure, un peu bombé; on y remarque quelques granules semblables à ceux de la partie postérieure de la carapace. L'avant-bras a une forme sub-quadrangulaire; il porte quelques gros tubercules. Le poignet est fortement bombé, principalement du côté de l'index, bien plus long que large, couvert de grosses pustules arrondies, entremêlées de pustules plus petites; entre les pustules la surface du poignet est rugueuse. Le pouce, courbé en dedans, est un peu plus court que l'index, large à sa base, avec un bourrelet saillant; l'index est un peu courbé en dedans; la surface des doigts est rugueuse et porte quelques grosses pustules.

Longueur de la carapace 60 millimètres; largeur maximum 34; longueur du bras 23, de l'avant-bras 13, du poignet 26, du pouce 24, de l'index 26.

M. Beaugrand nous a communiqué un autre exemplaire recueilli à Châtillon dans les couches Kimméridgiennes supérieures. Le crustacé est vu par le dos; le céphalothorax, long de 75 millimètres, est large en arrière, 43 millimètres, puis s'atténue un peu; le corps s'atténue régulièrement en avant, de manière à se prolonger en rostre. La carapace est fortement bombée en arrière. Les deux sillons que nous avons signalé sur les flancs se prolongent sur le dos; le sillon antérieur, en se réunissant à celui de côté opposé forme une pointe à peine sensible; le sillon postérieur forme, au contraire, une pointe très aigué. La carapace est ainsi partagée en trois parties; elle est armée de grosses granulations épineuses rapprochées l'une de l'autre; dans la partie postérieure, les granulations forment des rides rugueuses. La pince est ornée, ainsi que nous l'avons dit (fig. 1, pl. III).

La pince figurée sous le n° 4 de la planche III provient d'un individu de même taille : elle devait être longue de 50 millimètres, dont 24 pour le poignet ; celui-ci est bombé, épais de 12, large de 25. Le bord interne est mousse, arrondi,

l'autre bord étant moins épais. L'index est assez fortement recourbé; le pouce est large à sa base, avec un bourrelet très marqué. Toute la surface du poignet est ornée de gros tubercules de diverses grandeurs, quelques-uns plus petits. L'index ne porte que quelques tubercules; il est armé à sa base de deux épines assez fortes, puis d'épines beaucoup plus petites. Les tubercules sont un peu plus nombreux sur le pouce, qui est armé à son bord de fortes épines.

L'espèce diffère de E. suevica, Quenstedt, par la main beaucoup plus large.

Eryma Leblanci, n. sp. (Pl. IV, fig. 6).

Lors du percement du second tunnel pour la ligne du chemin de fer de Boulogne à Calais, on a trouvé à la Tour d'Odre, puits n° 1, dans les couches du Kimméridgien supérieur divers débris de Crustacés qui ont été remis au Musée de Boulogne par les soins de M. Leblanc, ingénieur des ponts et chaussées. Ces débris consistent en deux céphalothorax et en un fragment de pince, réunis sur le même bloc.

Le céphalothorax est long de 37 millimètres, rostre non compris, large de 19. Toute la surface est couverte dans sa partie postérieure d'une ponctuation assez forte, irrégulièrement distribuée, avec des granulations assez saillantes; ces granulations sont beaucoup plus marquées dans la partie antérieure du corps, où elles deviennent épineuses.

Le rostre qui termine le céphalothorax est assez long. Le bord inférieur du céphalothorax est peu et régulièrement arrondi. Le sillon nuchal est assez large, assez profond; comme chez les Eryma les plus typiques, de ce sillon part un autre sillon, sillon récurrent, peu marqué. Le céphalothorax est assez bombé en avant du sillon nuchal. Le sillon sus-brachial est arrondi à son origine; il se divise vers la moitié de sa longueur; les deux divisions sont très rapprochées l'une de l'autre, de telle sorte que l'espace qui les sépare est très faible; ce sillon sus-brachial est d'ailleurs profond; un sillon peu marqué unit le sillon sus-brachial au

sillon nuchal; au point où le sillon sus-brachial se bifurque, on voit un autre sillon plus profond qui se dirige vers le sillon nuchal, mais sans l'atteindre.

Sur le même bloc se trouve un fragment de pince; le poignet est allongé, deux fois plus long que large; toute la surface est couverte de gros tubercules.

L'Eryma Thiarriai, Et., du Virgulien blanc supérieur du Jura, a le sillon sus-brachial moins marqué; la pince est proportionnellement plus longue et plus grêle; l'Eryma Thurmanni, Et., du Strombien inférieur, a la pince beaucoup plus courte, plus massive.

Eryma Dutertrei, n. sp. (Pl. IV, fig. 7 à 12).

On trouve dans les assiscs du Portlandien moyen, couches à phosphate, au-dessus du banc à Limes, une espèce de la taille de l'Eryma Girodi, Et., du Bathonien du Jura, mais bien distincte de cette dernière espèce. Le céphalothorax devait avoir environ 55 millimètres de long; sa plus grande largeur est de 24.

Sur tous les exemplaires examinés, les deux faces latérales convergent assez rapidement l'une vers l'autre, de telle sorte que le corps est assez comprimé. Le sillon nuchal est profond, assez large; les sillons sus-brachiaux sont moins larges et moins profonds, l'antérieur étant plus marqué que l'autre; ils sont rapprochés et se prolongent jusque sur la face supérieure du céphalothorax, le postérieur s'atténuant cependant.

La surface est couverte d'une ponctuation assez grosse, irrégulièrement disposée, entre laquelle se trouvent des rides tuberculeuses; toute la surface du céphalothorax est d'ailleurs finement chagrinée.

On recueille dans les mêmes couches des fragments de pinces qui doivent être rapportées à l'Eryma Dutertrei.

Le poignet est plus court que chez Eryma Girodi; la longueur est de 15 millimètres, et la largeur de 14, l'épaisseur maximum de 4. Les deux faces sont également bombées, le bombement étant beaucoup plus marqué vers l'index.

Le bord qui est continué par ce doigt est mousse, arrondi, tandis que l'autre bord est mince. La pince est plus large en avant qu'en arrière; la surface d'articulation pour l'avant-bras est très légèrement oblique. Toute la surface du poignet est ornée de tubercules bien saillants, plus gros vers le bord qui supporte le pouce; sur ce bord les tubercules forment des sortes d'épines mousses; entre les tubercules, la surface est finement granuleuse.

Eryma boloniensis, n. sp. (Pl. III, fig. 5, 6).

C'est avec quelque doute que nous rapportons au genre Eryma une pince trouvée par M. Beaugrand dans les couches du Kimméridgien moyen de Moulin Wibert; cette pince est, en effet, courte, massive et indiquerait une espèce rentrant dans le genre *Macrourites* d'Etallon.

La pince est d'assez grande taille, 55 millimètres dont 28 pour le poignet; ce dernier a une forme sensiblement carrée, la largeur étant de 27; les bords sont presque droits, comprimés; la pince est d'ailleurs peu épaisse en sa partie médiane, déprimée le long des bords. Les doigts ne devaient pas être très longs, si l'on en juge par la courbure et le peu de largeur de l'extrémité de l'index; le pouce est large à la base. Toute la surface de poignet est ornée de faibles épines, dont la base arrondie forme granulations; ces granulations sont assez régulièrement disposées en quinconce et séparées. Les ornements des doigts ne consistent qu'en quelques tubercules à la base de l'index; le long du bord interne de l'index et du pouce sont de fortes épines, comme chez les Eryma proprement dits.

Eryma Babeaui, Étallon. (Pl. IV, fig. 1, 2).

Etallon a décrit sous ce nom (1) une espèce de grande taille trouvée par M. Babeau dans les marnes bleues Kimméridgiennes de Boulogne; l'espèce n'est pas rare dans les marnes du Kimméridgien moyen, niveau à Ammonites caletanus, surtout dans les blocs éboulés de la falaise du Moulin-Wibert.

(1) Loc. cit., p. 41, pl. VIII, fig. 1.

La pince est de grande taille, 95 millimètres, dont 64 pour l'index; les doigts, qui sont longs, subparallèles, sont en même temps un peu aplatis; la partie interne porte des épines qui peuvent atteindre 3 millimètres de long. Le pouce est robuste, très long. Le poignet est peu bombé, une fois et demie plus long que large, la largeur prise au niveau de l'articulation du pouce étant de 21 millimètres. Toute la surface de la pince, la main, aussi bien que les doigts, est couverte de pustules coniques, régulières, partout de même grosseur, disposées irrégulièrement et séparées l'une de l'autre par un intervalle égalant trois ou quatre fois leur diamètre.

M. Beaugrand nous a communiqué une pince provenant des mêmes couches, qui diffère du type par le poignet un peu plus allongé, plus étroit. Connaissant les variations sexuelles que l'on observe chez Eryma (Bolina) ventrosa, nous sommes disposés à attribuer cette pince à un mâle, tandis que la pince figurée par Etallon serait d'une femelle. Si nous nous en rapportons au nombre des pinces d'Eryma recueillis dans le Kimméridgien moyen de Boulogne, les femelles de Eryma Babeaui paraissent avoir été en plus grand nombre que les mâles.

La pince que nous figurons a 41 millimètres de long pour le poignet, la largeur étant de 20; le poignet est un peu rétréci au niveau de l'articulation avec l'avant-bras. Le bord qui porte l'index est mousse, arrondi, mais devient un peu comprimé vers l'index; l'autre bord est moins arrondi, les deux faces de poignet convergeant l'une vers l'autres; la surface d'articulation pour le pouce est un peu obliquement taillée. Les pustules ont assez grosses, séparées par des espaces irréguliers.

Quenstedt (1) décrit et figure l'Eryma Babeaui; voici ce qu'il dit de cette espèce : « Pince de moyenne taille, grêle et élancée, à doigls longs, à courbure simple. Surface recouet élancée

⁽¹⁾ Loc. cit., p. 42.

verte de petites pustules coniques placées à des intervalles égaux à trois ou quatre fois le diamètre de celle-ci. Sur la face interne de la branche mobile sont insérées des protubérances de plus de 2 millimètres de haut.

« Outre le moule en plâtre que m'a communiqué M. Étallon, j'ai aussi reçu des restes très fracturés qu'il me semble devoir rapporter à la même espèce. J'adresse tous mes remercîments à M. Bouchard, de Boulogne, qui a bien voulu me communiquer ces restes. »

Quenstedt indique comme gisement : argile kimméridgienne, zone du *Pteroceras Oceani*; il y a erreur, le gisement étant le kimméridgien moyen.

Eryma Beaugrandi, n. sp. (Pl. IV, fig. 3).

M. Beaugrand a recueilli dans les mêmes couches que l'Eryma Babeaui une pince qui indique une espèce voisine de celle-ci, mais s'en distinguant par le poignet relativement plus court. La pince a une longueur de 60 millimètres; sa largeur est de 20; les deux bords sont droits. Le poignet est un peu bombé; l'index n'est pas recourbé et porte à sa base quelques épines; la surface d'attache du pouce est oblique, assez large. L'avant-bras est court, 13 millimètres, étroit en arrière. Tout le poignet est orné de tubercules saillants, d'autant plus serrés qu'ils ne rapprochent de l'avant-bras; ils sont plus distants dans la partie antérieure et on ne voit que quelques tubercules à la base de l'index; vers l'avant-bras, surtout vers la partie externe, les tubercules s'unissent, de manière à former des lignes vermiculées; on voit cette dernière disposition sur l'avant-bras.

Eryma pseudo-Babeaui, Dollfus. (Pl. IV, fig. 4, 5).

Cette espèce, qui a été décrite d'après un exemplaire provenant des calcaires à Trigonies du Havre (1), a été trouvée par M. Beaugrand dans les

⁽¹⁾ La faune kimméridgienne du cap de la Hève, p. 36, pl. I, sig. 1, 2.

couches à Trigonia Rigauxiana (Kimméridgien moyen) des falaises de Boulogne.

Le céphalothorax est long de 54 millimètres, sa plus grande largeur étant de 28. Toute la surface est couverte de gros granules, les granules étant séparés les uns des autres par un intervalle qui varie entre une et deux fois leur diamètre; la surface de la carapace est légèrement vermiculée entre les granulations, les vermiculations reliant, en beaucoup de points, les granules entre eux; dans la partie antérieure du céphalothorax les granules sont beaucoup plus gros et prennent une forme épineuse; ils sont peu nombreux en ce point.

Les sillons sont larges et profonds, aussi bien le supérobrachial que le nuchal; ce dernier est peu courbé; vers le milieu de sa longueur, il présente en sillon qui sépare la partie antérieure du céphalothorax en deux mamelons, le

supérieur arrondi.

La pince décrite par Étallon sous le nom d'Eryma Babeaui, indique une espèce de beaucoup plus grande taille que l'Eryma pseudo-Babeaui, espèce dont le céphalothorax devait avoir au moins 110 millimètres de long; chez l'Eryma ventrosa, figuré par Étallon, nous voyons, en effet, que le céphalothorax ayant 60 millimètres, la longueur de la pince est de 48 chez la femelle, de 51 chez le mâle. Eu égard à ces proportions relatives, nous rapportons à l'Eryma pseudo-Babeaui une pince recueillie par Dutertre à Moulin-Wibert. Le poignet a 21 de long, 15 de large; les deux bords sont un peu courbes; l'articulation du pouce est oblique; le pouce est robuste; il en est de même pour l'index; toute la surface de la main est ornée de pustules coniques, régulières, égales, plus serrées que chez Eryma Babeaui, ce qui peut servir à distinguer, outre la taille, les deux espèces; au lieu d'être séparés par trois ou quatre fois leur diamètre, ainsi que l'indique Étallon, les pustules ne sont distants que de une à deux fois leur diamètre.

L'espèce décrite par Dollfus sous le nom d'Eryma

pseudo-Babeaui ne présente pas nettement les caractères du genre, tel qu'il est compris par Oppell. Les Eryma sont caractérisés, en effet, par la présence de deux sillons, le nuchal simple, le sus-brachial double, bifurqué; chez l'Eryma pseudo-Babeaui le sillon sus-brachial est simple; il est probable qu'il devait en être de même chez l'Eryma Babeaui dont les pinces ressemblent beaucoup à celle de l'autre espèce.